

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PORTES DE FRANCE –THIONVILLE**

Compte-rendu succinct de la séance du
BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 18 OCTOBRE 2018
Salle Schuman – Hôtel de Communauté à Yutz

La séance est ouverte à 18h15.

Après avoir entendu quelques communications,

Le Bureau Communautaire :

- Concernant les ressources humaines :
 - **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder au recrutement d'agents publics au moyen d'activités accessoires, sur emplois non permanents, considérant les nécessités de service de la Communauté d'Agglomération
 - **DECIDE** la création d'1 poste de Technicien principal de 2^{ème} classe, à temps complet, au 7 septembre 2018 et d'1 poste de Rédacteur territorial à temps complet, au 1^{er} novembre 2018
 - **DECIDE** la suppression d'1 poste de Technicien, à temps complet, au 7 septembre 2018
- **DECIDE** la prise en charge par la Communauté d'Agglomération des prestations de facturation pour le recouvrement de la redevance d'assainissement réalisées par la Ville de Thionville à compter du 1^{er} janvier 2018 et **AUTORISE** Monsieur le Président ou son représentant à **SIGNER** la convention correspondante pour une durée maximum de deux ans
- **APPROUVE** la convention de mutualisation de la Maison du Luxembourg à passer avec les cinq autres EPCI du Nord-Mosellan couvrant la période du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2020.

La séance est levée à 19h50.